onisep LORRAINE

EUROPE INTERNATIONAL

Les bonnes adresses pour s'informer

Novembre 2015

EUROPE-INTERNATIONAL

LES BONNES ADRESSES POUR S'INFORMER

LORRAINE onisep

Novembre 2015

Perfectionner une langue étrangère, obtenir un double diplôme, booster sa carrière professionnelle, découvrir d'autres savoir-faire...

Nombreuses sont les raisons de partir à l'étranger mais un tel projet doit être bien préparé. Pour vous accompagner dans cette démarche, vous trouverez dans ce document plusieurs pistes d'informations et sites utiles à explorer.

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

/ Partir à titre individuel

Ce choix implique de s'organiser soi-même, de se renseigner sur le pays et ses modalités de séjour, choisir l'établissement de formation, s'inscrire, payer les frais de scolarité, puis trouver un logement et se préoccuper de sa protection sociale.

Il vaut mieux posséder des bases linguistiques solides pour s'occuper seul de la procédure d'inscription.

➤ **Pour découvrir les systèmes éducatifs européens**

www.onisep.fr : rubrique Après le bac : étudier en Europe.

www.euroguidance-france.org : rubriques Europe mode d'emploi. Les différentes formes de mobilité, étudier et se former en Europe.

http://ec.europa.eu/ploteus : le portail sur les possibilités d'études et de formation en Europe.

/ Dans le cadre de vos études

Il existe des formations post-bac qui intègrent des stages à l'étranger, comme le BTS Commerce international, diplôme à référentiel commun européen.
NB : Retrouvez toutes les formations à visée internationale en Lorraine dans le guide « Après le bac, choisir ses études supérieures rentrée 2016 ».

/ Dans le cadre d'un séjour linguistique

Rien de tel pour un jeune que de faire un séjour linguistique dans un pays étranger afin de se perfectionner dans une langue et de se familiariser avec une autre culture. Mais choisir une formule et un organisme de séjour peut s'avérer compliqué. Voici quelques conseils pour s'y retrouver.

- **Il existe deux types de séjour :**
  Les séjours linguistiques de courte durée (1 à 4 semaines et parfois jusque 10 à 12 semaines) : axés sur l'apprentissage d'une langue étrangère par le biais de cours et/ou une immersion totale dans le pays. Ils concernent un public jeune essentiellement mineur.
  Les séjours de longue durée (3 à 12 mois) : concernent les jeunes de 15 à 18 ans et incluent une scolarisation dans un établissement d'enseignement et l'accueil dans une famille du pays. Il s'agit essentiellement de voyages individuels et non accompagnés.

- **Comment choisir l'organisme qui propose les séjours linguistiques ?**
  En 1er lieu : opter pour un organisme possédant une licence d'agrément de voyage ou l'agrément tourisme qui respectera des normes françaises de qualité (marque NF service qui contrôle par des audits réguliers la qualité des organismes).
  http://www.marque-nf.com/fr/

  En 2nd lieu : passer par l'une des fédérations de séjours linguistiques :
  L'Office national de garantie des séjours et stages linguistiques (ONGSSL) propose une charte de qualité à laquelle ont adhéré une quarantaine d'associations.
  www.loffice.org/fr/liste-organismes-agrees

  L'Unosel (Union nationale des organisations de séjours éducatifs, linguistiques et des écoles de langues) accrédite une quarantaine d'organismes de séjours linguistiques pour les jeunes respectant la norme européenne.
  www.unosel.org/liste-des-organismes-adherents-unosel

/ Dans le cadre d'un programme d'échanges

Les programmes d'échanges permettent d'effectuer des périodes d'études ou de stage à l'étranger tout en bénéficiant d'un accompagnement. Leurs avantages : reconnaissance des unités d'enseignement suivies, facilitation des démarches administratives, attribution d'aides financières selon les profils et les académies...

Erasmus + : programme européen le plus connu. Il permet aux étudiants inscrits au moins en 2e année d'études supérieures d'effectuer un séjour d'études parmi les établissements de 33 pays sans que des droits d'inscription supplémentaires soient exigés par l'établissement partenaire ou une période de stage dès la première année d'études.
Les étudiants bénéficient de 12 mois de mobilité, études et/ou stages, par cycle d'études (Licence, Master, Doctorat).

Renseignez-vous auprès du service des relations internationales de votre université (SRI) ou au service scolarité de votre établissement.

➤ **Pour s'informer sur les programmes**
www.agence-erasmus.fr : site de l'Agence Erasmus + France – Education&Fromation

➤ **Pour s'informer sur la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger**
www.ciep.fr : rubrique Mobilité -> ENIC-NARIC France. Site du centre français d'information sur la reconnaissance académique et professionnelle des diplômes

- **A savoir :**

  Certaines formations post-bac intègrent dans leur programme un stage à l'étranger.
  Ex : BTS commerce international, BTS Europlastic ...

  Il existe également des cursus qui se déroulent sur deux pays et qui débouchent sur des diplômes bi voire tri-nationaux.
  Ex : à l'Université franco-allemande

TRAVAILLER À L'ÉTRANGER

/ Démarrer par un stage

Le stage à l'étranger permet d'acquérir une première expérience à mentionner dans votre CV lorsque vous serez à la recherche d'un emploi.

Les programmes Erasmus + et Eurodyssée permettent de partir en stage dans une entreprise ou un établissement de formation en Europe. Ces programmes peuvent vous concerner si vous êtes étudiant ou apprenti voire demandeur d'emploi. Pour plus de renseignements, consultez le site https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F382

Afin de faciliter vos candidatures lors de futures recherches d'emploi, sachez qu'il est possible de créer un CV Europass conçu pour présenter les compétences et qualifications de manière claire et uniforme dans tous les pays de l'Union européenne.

➤ **pour trouver un stage**
www.europa.eu/youth/fr : (Rubriques Travailler et Apprendre) pour accéder aux sites spécialisés sur les possibilités de stages.

http://mavoieproeurope.onisep.fr : pour les lycéens de la voie pro et les étudiants en BTS, licence pro qui veulent réaliser un stage à l'étranger.

➤ **pour créer votre CV Europass :**
https://europass.cedefop.europa.eu/fr/documents/curriculum-vitae

/ Préparer sa recherche d'emploi

Pour mener à bien votre recherche d'emploi à l'étranger, il faut commencer par vous renseigner sur le marché de l'emploi.

➤ **pour s'informer sur le marché du travail**
https://ec.europa.eu/eures/public/fr/homepage : site du Portail européen sur la mobilité de l'emploi. dans la rubrique Vivre et travailler, choisissez votre pays.

➤ **pour consulter des offres d'emploi**
www.pole-emploi-international.fr

➤ **pour accéder à d'autres sites utiles pour une recherche d'emploi à l'étranger**
www.europa.eu/index_fr.htm : (Rubrique Vivre, travailler et voyager dans l'UE -> Travail et retraite ou Education et jeunesse) page qui permet un lien vers tous les sites spécialisés pour travailler à l'étranger.

/ Autres pistes pour partir à l'étranger

Pour partir à l'étranger, d'autres possibilités s'offrent à vous :

- **Le service volontaire européen**
Le SVE s'adresse aux jeunes de 17 à 30 ans, quel que soit leur niveau de diplôme ou de formation. Il permet de partir plusieurs mois dans un autre pays dans avec une organisation reconnue pour réaliser un projet d'intérêt général utile à la communauté d'accueil.
www.jeunesseenaction.fr : le site de l'Agence française du programme européen « Jeunesse en action »
Ou
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F119

- **Le séjour au pair**
www.ufaap.org : (Union Française des Agences au Pair) pour accéder aux sites spécialisés sur les séjours au pair.
Ou
www.iapa.org : le site de l'association internationale IAPA (International Au Pair Association)

- **être assistant de français à l'étranger**
www.ciep.fr/assistants-français-a-letranger : site du Centre international d'études pédagogiques

MODALITÉS PRATIQUES

Quelques points essentiels à ne pas négliger lors de la préparation du séjour à l'étranger :

/ La maîtrise de la langue

Selon votre projet (études, stages), des tests de langues peuvent vous être imposés afin de déterminer si vous avez un niveau suffisant pour partir. Par exemple, le TOEFL («Test of English as a foreign Language») permet d'évaluer votre niveau d'anglais.

➤ **plus d'informations sur les tests de langue**
www.euroguidance-france.org : rubriques Europe mode d'emploi/ Les langues en Europe

/ La carte de sécurité sociale

Pour l'Europe, demandez à votre caisse d'assurance maladie votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Hors Europe, n'hésitez pas à prendre une assurance complémentaire.

/ Les bourses

Si vous partez dans le cadre d'un programme d'échanges (ex : Erasmus), vous pouvez bénéficier d'une bourse. Renseignez-vous auprès de votre établissement ou de la DAREIC (Direction Académique des Relations Européennes Internationales et de la Coopération) au rectorat de l'académie de Nancy-Metz.

Si vous partez hors programme d'échanges, vous pouvez déposer une demande auprès du CROUS de Nancy-Metz.

Vous pouvez également solliciter votre mairie, le conseil général et le conseil régional pour obtenir des informations sur les différents financements
www.euroguidance-france.org : rubrique financer sa mobilité

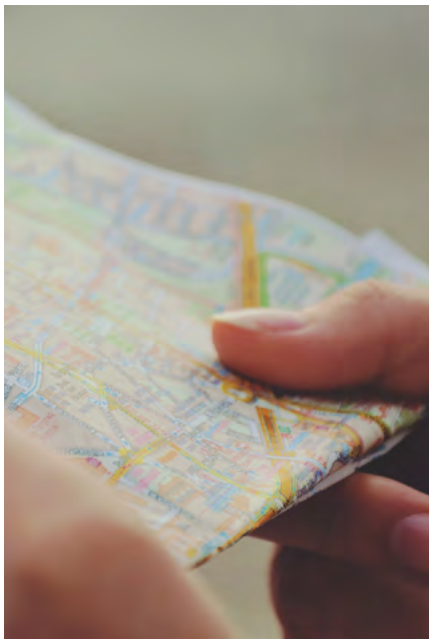

DES CONTACTS EN LORRAINE

/ Pour obtenir des informations sur

- Votre projet à l'étranger, les formations et diplômes

CIO-RELAIS EUROPE
8, Place de l'Alma, 57600 Forbach Cedex
Tél : 03 87 87 69 27
ce.cio57-forbach@ac-nancy-metz.fr
www4.ac-nancy-metz.fr/cio-forbach

- Le service volontaire européen en Lorraine

ASSOCIATION CRISTEEL
95, rue de Metz, 54000 - Nancy Tél : 03 83 17 00 47
europedirect@cristeel.asso.fr
jeunesse@cristeel.asso.fr
www.cristeel.asso.fr

- Les programmes européens, dispositifs de mobilité

DAREIC (Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération)
Rectorat Académie de Nancy-Metz
site Mably - 6 bis, rue du manège
CO 300 13 - 54000 Nancy
Tél : 03 83 86 20 14
ce.dareic@ac-nancy-metz.fr
www.ac-nancy-metz.fr > rubrique Académie > Relations internationales

POUR ALLER + LOIN

PUBLICATIONS ONISEP

COLLECTIONS

Dossier : étudier à l'étranger
Parcours : Les métiers des langues et de l'international
Parcours : Les métiers de l'humanitaire

CONSULTEZ NOTRE DOSSIER SPÉCIAL EUROPE-INTERNATIONAL SUR :
www.onisep.fr/nancy-metz
> rubrique Europe International